## Le gouvernement sollicite l'implication des régies financiÃ"res

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o September 2017

Bientà 't un nouveau fonds sera opérationnel pour appuyer les efforts d'assainissement des villes. Les réqies financià "res sont mises à contribution avec un petit préIà vement sur les recettes collectées pour le compte du Trésor public. Ce n'est pas une nouvelle taxe, mais plutÃ't, un sacrifice en interne. Le ministre en charge de l'Économie nationale, Joseph Kapika, a présidé, le 6 septembre 2017, une réunion avec les délégués des régies financià res pour leur communion une instruction venant de la présidence de la République, concernant la taxe sur l'assainissement. Le gouverneur de la ville de Kinshasa y était représenté par son ministre de l'Environnement, ThérÃ"se Olenga. À l'issue de cette rencontre a été demandé à l'Office de gestion de fret multimodal (OGEFREM), la Direction générale des douanes et accises (DGDA), l'Office congolais de contrà le (OCC), le Fonds pour la promotion de l'industrie (FPI), de prélever un petit pourcentage sur les fonds collectés pour le compte du Trésor public. Ce montant à verser dans la caisse de l'État qui sera mise en place en vue de mobiliser plus des ressources pour la prise en charge de l'assainissement et la protection de l'environnement dans la ville de Kinshasa, en particulier, et dans tout le pays, en général. En principe, a précisé Joseph Kapika, ce sont les opA©rateurs A©conomiques qui devraient payer, en fonction du principe pollueur-payeur, mais le gouvernement demande ce sacrifice en interne afin de faire face A la menace sA©rieuse que prA©sente l'insalubritA© dans les villes. Cette disposition n'est donc pas une nouvelle taxe, elle ne concerne ni la population, ni les opérateurs économiques, seulement les régies financià res. C'est dans le but d'arriver à assainir le plus vite que possible la ville de Kinshasa et le pays. "Nous avons échangé sur les modalités d'application des instructions du président de la République de la Républ sur la collecte de la taxe d'assainissement de notre pays. Nous sommes tous conscients de ce que nous vivons : Kin-Labelle est devenue aujourd'hui Kin-La-poubelle. C'est nous qui salissons cette ville. Nous l'avons tellement sali que mÃame les étrangers ont peurs de venir chez nous", a déclaré le ministre d'État à l'Économie. Dans la pratique, une Commis technique a été mise en place pour réfléchir sur les modalités de la mise en application de cette recommandation.

Au nom du gouverneur de la ville-province de Kinshasa, la ministre provinciale de l'Environnement, ThérÃ"se Olenga, a salué la bravoure du ministre d'État en charge de l'Économie pour la résolution de cette question cruciale. "L'assainissement demande énormément des moyens, voilà pourquoi le gouvernement provincial le remercie pour cet appui", a-t-elle déclaré.

Rich Ngapi, Le Potentiel (Kinshasa) - AllAfrica Â